

font assemblés à *Nuremberg*, ont remis pour le Roi Très-Chrétien à Mr. de Salaberry son Ministre, en partant pour retourner à *Paris* où il a été rapellé. Ils y assurent Sa Majesté Très-Chrétienne « qu'ils ne souhaitent rien avec plus » d'ardeur, & ne se prêteront à quoi que ce soit » avec plus d'empressement, qu'aux mesures & » aux moyens qui peuvent tendre à la conser- » vation de la tranquillité de la Patrie, & au » maintien d'un bon voisinage avec Sa Majesté.

Enfin il y a un projet présenté par le Cercle de *Souabe* aux quatre Cercles antérieurs assemblés à *Francfort*, d'autant plus remarquable, qu'en conséquence, ces Cercles devront s'opposer également au passage de toutes troupes étrangères par leurs territoires, & ne pas permettre que les frontieres de la *France* soient attaquées par les mêmes territoires. Ce projet, auquel l'assemblée de *Francfort* souscritra vraisemblablement, porte aussi que les Cercles, outre la chaîne de partie de leurs troupes établie depuis *Baste* jusqu'à *Graben*, pour mieux soutenir leur neutralité, s'adresseront aux Cours de *Vienne* & de *Versailles* pour les prier de donner des sûretés que leurs troupes n'entreprendront pas de passer le *Rhin* dans toute cette étendue, & n'y feront aucunes opérations de guerre : Et que conformément au même projet, le reste des troupes des Cercles s'avancera sur le *Rhin*, si la nécessité le demande, pour s'opposer, sans exception ni égards, à quiconque viendrait les troubler dans la jouissance de la neutralité.

Mr. de Salaberry est remplacé par Mr. de Follard, qui est arrivé à *Nuremberg* avec caractère de Ministre de France auprès du Cercle de *Frannie*.